

- Installation de Jacqueline Baret, conseillère municipale suite à la démission de Jean-Michel Roumenoff
- Adoption des procès-verbaux des Conseils municipaux des 4 et 16 juillet 2020
- Rapport des décisions de n° 057/2020 à 064/2020
- Examen des délibérations
- Secrétaire de séance : Hubert Jeanson

Administration générale

Délibération n° 068/2020 - Modification de la composition des commissions municipales

Suite à la délibération n° 047/2020 du 16 juillet, le Conseil municipal approuve les modifications apportées dans la composition des commissions municipales.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 069/2020 - Élection des membres devant siéger à la commission d'appel d'offres

Le Conseil municipal élit Mathieu Kuntz en tant que titulaire et Joss Stephen en tant que suppléante de la commission d'appel d'offres. Cette délibération annule et remplace la délibération n° 048/2020 du 16 juillet 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 070/2020 - Élection des membres devant siéger à la commission de délégation de service public

Le Conseil municipal élit Mathieu Kuntz en tant que titulaire et Joss Stephen en tant que suppléante de la commission de délégation de service public. Cette délibération annule et remplace la délibération n° 049/2020 du 16 juillet 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 071/2020 - Désignation des membres de la commission d'indemnisation amiable

Le Conseil municipal désigne Didier Bouvard représentant titulaire de la commune et Peggy Briand, suppléante, pour siéger à la commission d'indemnisation amiable dans le cadre des travaux de requalification de l'allée commerciale d'Uriage.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 072/2020 - Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués

Le Conseil municipal fixe les taux des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués. Cette délibération annule et remplace la délibération n° 44/2020 du 16 juillet 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 073/2020 - Majoration des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués

Le Conseil municipal approuve la majoration de 25 %, au titre des communes classées stations de tourisme, sur les indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués.

Délibération adoptée à l'unanimité

Finances

Délibération n° 074/2020 - Autorisation de programme et crédit de paiement - Opération piste cyclable Bourg - Uriage - Budget de la commune 2020

Le Conseil municipal approuve l'autorisation de programme et de crédits de paiement pour l'opération de la piste cyclable entre le bourg et Uriage, sur le budget 2020.

Délibération adoptée à la majorité (1 vote contre : M. Kuntz et 1 abstention : J. Blanchet)

Délibération n° 075/2020 - Budget communal - Admission en créance éteinte de 13 680,33 €

Le Conseil municipal valide l'admission en créance éteinte pour insuffisance d'actif d'un montant de 13 680,33 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 076/2020 - Budget communal 2020 - Décision modificative de crédits n° 2020/02

Le Conseil municipal adopte la décision modificative de crédit n° 2020/02 sur le budget communal 2020, portant sur les modifications suivantes : section de fonctionnement, dépenses et recettes : - 381 207,48 €, section d'investissement, dépenses et recettes : - 60 073,70 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 077/2020 - Création d'un groupement de commande entre la Commune et le CCAS en vue de la passation d'un marché pour la mise à disposition de photocopieurs

Le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes « mise à disposition de photocopieurs » entre la Commune et le Ccas. La Commune est désignée comme coordonnateur du groupement.

Délibération adoptée à l'unanimité

Sports et vie associative

Délibération n° 078/2020 - Subvention aux manifestations d'animation communales à l'attention des associations

Dans le cadre de l'aide aux associations à organiser des manifestations sur la commune, le Conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 2 000 € pour le Tennis Club d'Uriage pour l'organisation d'un tournoi du 24 au 26 juillet 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

Enfance, éducation et jeunesse

Délibération n° 079/2020 - Avenant à la convention entre la Commune et l'Association des Centres de Loisirs

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant à la convention établie avec l'ACL, prolongeant sa durée de 4 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 080/2020 - Avenant n° 2 à la convention de participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Notre-Dame

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention établie avec l'OGEC, fixant les conditions de participation financière pour l'année scolaire 2019-2020

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 081/2020 Convention de participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Notre-Dame

La convention entre la Commune et l'OGEC arrivant à terme le 31 août 2020, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention de participation aux frais de fonctionnement de l'école privée

Notre-Dame, fixant le montant et les modalités de versement du forfait communal, soit 757,99 € par élève en élémentaire et 1 444,34€ par élève en maternel, par année scolaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

Tourisme et économie locale

Délibération n° 082/2020 - Tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2021

Le Conseil municipal approuve les tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2021 pour les hébergements classés et les hébergements sans classement ou en attente de classement.

Délibération adoptée à l'unanimité

Environnement

Délibération n° 083/2020 - Projet et plan de financement - Atlas de la biodiversité communale, volet animation et communication

Le Conseil municipal approuve le projet et le plan de financement du volet animation et communication pour la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale. Le Conseil approuve la sollicitation de subventions auprès des financeurs pressentis.

Délibération adoptée à l'unanimité

Urbanisme

Délibération n° 084/2020 - Acquisition d'une bande de terrain en vue de la création d'un cheminement piéton au Tapas

Le Conseil municipal décide d'acquérir une bande de terrain correspondant une surface de 200 m² pour un montant de 22 € le m², soit une acquisition totale estimée à 4 400 €, afin de procéder à la réalisation d'un cheminement piéton reliant la traverse du Tapas au Chemin du Moulin. Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2017-185 du 20 décembre 2017.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ressources humaines

Délibération n° 085/2020 - Versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de covid -19

Le Conseil municipal approuve le versement d'une prime exceptionnelle aux agents ayant exercé leurs fonctions en présentiel et ayant eu un contact avec les usagers durant l'état d'urgence sanitaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

Gérald Giraud,
Maire

